



Le **COMM'** DÉCEMBRE 2022 **Infos**



Le mot du Maire



Chères Commequiéroises,
chers Commequiérois,

C'est avec plaisir que je vous adresse cette édition du COMM'Infos N° 4. Dorénavant, chaque fin d'année, ce journal d'informations est complété du COMM'Annuaire. J'espère que ces lectures vous seront agréables et utiles.

Après la crise sanitaire, nous subissons actuellement une crise énergétique. Particulier, entreprise, association ou collectivité, nous sommes tous amenés à être vigilants et responsables dans nos comportements. Depuis plus de 6 mois, j'ai fait le choix, avec les élus, de restreindre la durée de l'éclairage public pour l'ensemble de la commune. C'était une décision courageuse mais nécessaire, que beaucoup de mes confrères des communes voisines ont maintenant prise. Plus qu'une économie de plusieurs milliers d'euros, c'est une décision de « bon sens écologique ».

Concernant les bâtiments municipaux, un effort particulier est demandé aux utilisateurs (agents et administrés). Certains bâtiments sont très (trop) énergivores. Il est donc indispensable que le chauffage soit réduit ou coupé dans certains équipements municipaux, exemple : vestiaires sportifs.

Néanmoins, il ne faut pas tomber dans l'extrême. Après discussion avec le conseil municipal, j'ai décidé de maintenir les décorations de Noël dans le centre bourg mais avec une programmation allégée. Il n'y aura pas d'illuminations la nuit et celles-ci seront désinstallées la première semaine de janvier.

Je tiens à remercier l'ensemble de nos équipes technique, animation, restauration, administrative et culturelle, pour leur engagement au quotidien, auprès des élus.

Notre objectif commun est de répondre aux besoins de la population.

2022 fut une belle année, remplie d'animations et d'évènements festifs à Commequiers. Je souhaite qu'il en soit de même en 2023.

Je vous donne rendez-vous à la cérémonie des vœux de la municipalité, le vendredi 6 janvier, pour vous présenter nos projets 2023.

En attendant, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

Respectueusement,
Philippe MOREAU, Maire.

Ouverture de la mairie au public Tél. : 02 51 54 80 56

	Matin	Après-midi
Lundi	9h00 - 12h30	Sur RDV
Mardi	9h00 - 12h30	Sur RDV
Mercredi	9h00 - 12h30	Sur RDV
Jeudi	9h00 - 12h30	Sur RDV
Vendredi	9h00 - 12h30	Sur RDV
Samedi	9h00 - 12h30	Fermé

(1^{er} et 3^{ème} de chaque mois)

Le sommaire

-  **Infos diverses..... p 2**
Du nouveau chez les professionnels de santé & commerçants
Atelier du numérique
5 règles d'or seniors
Dispositif « Argent de poche »
-  **Enfance/Jeunesse..... p 3**
Été 2022 : Viv'Ados
ALSH 1,2,3 Soleil
Zoom village 1,2,3 Soleil
Rentrée scolaire
Accueils périscolaires
CMJ
-  **Ça s'est passé cette année p 4/5**
-  **Vous & votre ville p 6/7**
Les travaux à Commequiers
Location Point i
Tribunes
Travaux de voirie
L'adressage
Les incivilités
Conciliateur de justice
Mots fléchés
-  **La Communauté d'Agglomération du Pays de Saint Gilles Croix de Vie p 8**

Directeur de la publication : Philippe MOREAU
Création & Impression :
Média Horizon Imprimerie du Bocage
imprimeriedubocage.com - 02 51 46 59 10
Imprimé en 2300 exemplaires



Crédits photos : Christian FERRÉ / Christophe LEBAS
Mairie de Commequiers / Freepik / Pixabay
N° ISSN 2967-1310





Du nouveau chez les professionnels de santé & commerçants à Commequiers !

Grace au soutien de la municipalité et du CCAS, un **nouveau cabinet médical privé** porté par Anca et Florin BENE va être construit dans les prochaines semaines, rue de la Vie, à proximité de l'EHPAD. Ce cabinet est destiné à recevoir 4 médecins et 2 autres professions médicales. L'avenir de nos médecins à Commequiers est ainsi assuré !



Début juillet, un couple de jeunes pharmaciens a repris la pharmacie de Commequiers. Morgane DUFOUR et Anthony MOREAU ont le plaisir de vous accueillir dans leur belle officine.



Début octobre, le supermarché U Express a changé de propriétaire.

Monsieur PICHON et Madame ROBARD la Directrice, auront à cœur de vous recevoir et vous proposer d'excellents produits et services. Plusieurs échanges avec la municipalité ont permis de cerner les enjeux et les attentes des Commequiérois pour ce commerce indispensable au développement de notre commune.

Atelier du Numérique

Vous avez plus de 60 ans ?



Vous souhaitez :

- Vous familiariser avec la tablette tactile, votre smartphone
- Apprendre à utiliser Internet...

Le CCAS de Commequiers met en place des ateliers numériques avec l'ASEPT (Association Santé Education et Prévention sur les Territoires).

Du 16 janvier au 3 avril 2023 (sauf pendant les vacances scolaires) à l'Espace Marie Curie, le lundi, de 10h à 12h.

Les ateliers seront sous la forme de 10 séances de 2h et animés par des professionnels du numérique.

Frais d'inscription 10 €.

Si vous êtes intéressés, merci de vous faire connaître à l'accueil de la mairie ou par téléphone au 02 51 54 80 56.

5 RÈGLES D'OR POUR LES SENIORS

- 1 JE N'OUVRE PAS MA PORTE à un(e) inconnu(e)**
- 2 JE FERME TOUJOURS MA PORTE à clé**
- 3 JE NE DÉTIENS PAS ET JE NE TRANSPORTE PAS d'importantes sommes d'argent liquide**
- 4 JE RANGE MES CLÉS DE MAISON ET DE VOITURE AINSI QUE MES PAPIERS IMPORTANTS dans un lieu sûr (j'évite de les laisser dans mon entrée ou sur un meuble)**
- 5 AU MOINDRE DOUTE, JE COMPOSE LE 17 pour alerter la Gendarmerie ou la Police**



DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

Cet été, huit jeunes Commequiérois de 16 à 17 ans (2 garçons et 6 filles) ont bénéficié du dispositif **Argent de Poche**, mis en place par le CCAS et la commission enfance-jeunesse.

Cette opération avait plusieurs objectifs :

- **Faire découvrir** le monde du travail aux jeunes
- **Les responsabiliser**
- **Découvrir** les différents services communaux
- **Valoriser** l'engagement des jeunes pour leur ville

Les objectifs sont atteints. Cette action a été accueillie avec enthousiasme autant par les jeunes que par les agents.

Ce dispositif sera renouvelé en 2023 et pourrait être étendu à d'autres périodes de vacances.





ÉTÉ 2022 : Viv'ados



Cet été, la structure Viv'ados a proposé des activités tout au long du mois de juillet et la 1^{ère} semaine du mois d'août. Ce sont 58 jeunes qui ont été accueillis, avec une moyenne de 50 jeunes par semaine. Nous observons que 95% d'entre eux habitent la commune et qu'une large majorité a entre 10 et 12 ans.

Aussi, tout au long de l'été, les animateurs ont proposé une variété d'activités et de sorties. Parmi celles-ci nous retiendrons la visite du Puy du Fou, les parcs aquatiques et de loisirs « O'Fun Park » et « O'Gliss Park », l'activité culinaire top chef, une sortie nocturne à la fête foraine et l'organisation d'olympiades. Viv'ados a également participé à un évènement sportif intercommunal qui s'est déroulé au 45 Tours de Saint Hilaire de Riez et qui a rassemblé une centaine de jeunes.

ALSH 1,2,3 SOLEIL

Cette année, c'est sur le thème des supers héros que l'équipe d'animation a proposé des supers plannings. Aussi, ce sont 193 petits héros qui ont été accueillis sur l'ensemble des vacances, soit en moyenne près de 51 enfants par jour.

Sur les 1 424 présences enregistrées, près de 52% correspondent à des inscriptions d'enfants de moins de 6 ans.

C'est autour d'activités artistiques, culturelles et sportives que nos petits héros ont pu découvrir l'étendue de leurs pouvoirs (création de déguisements et maquillage, jeu de l'enquêteur, à la poursuite des voleurs, création d'une bande dessinée, ou encore le grand jeu des pyjamasques...).

Plusieurs sorties ont également été organisées, à la plage pour se baigner, faire des jeux et de la pêche à pieds, visite du parc des aventuriers à Avrillé, découverte de l'île de Noirmoutier en petit train et de l'accrobranche à Explora Parc...



ZOOM VILLAGE 1,2,3 SOLEIL

Durant l'été l'équipe d'animation a pu proposer une nouvelle animation.

Tous les vendredis, l'accueil de loisirs était transformé en village et les enfants étaient libres d'organiser leurs journées à leurs rythmes en choisissant leurs activités (quand les faire et avec qui). « Une journée à part » qui a rencontré un franc succès auprès des enfants et des animateurs.



UNE RENTRÉE SCOLAIRE ENSOLEILLÉE POUR PETITS ET GRANDS !

EFFECTIF
ROBERT
DOISNEAU
251

EFFECTIF
SAINT
PIERRE
124



C'est sans doute avec une légère fébrilité, que les tout-petits, faisaient leurs premiers pas à l'école. Aussi, une petite appréhension pouvait animer les jeunes élèves aux abords du CP.

Mais quoi qu'il en soit, ce fut une rentrée certainement plus sereine que les deux années précédentes. En effet, si le plan Vigipirate renforcé est maintenu dans nos écoles (vigilance quant au stationnement aux abords des écoles...), le protocole sanitaire se voit réduit au minimum. C'est donc par un 1^{er} septembre lumineux et ensoleillé, que maternelle et élémentaire ont accueilli leurs élèves pour débiter cette année scolaire 2022/2023. Nos 2 écoles se portent bien avec des effectifs globalement stables par rapport à l'année précédente.

DU NOUVEAU POUR LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

C'est la nouveauté de cette rentrée, la délocalisation des accueils périscolaires sur 3 sites distincts.

En effet les élèves de l'école Robert Doisneau sont accueillis dans le restaurant scolaire pour les plus grands et dans la salle de motricité pour les plus petits. Concernant les élèves de l'école Saint Pierre, la salle communale (lieu où ils se restaurent tous les midis) leur est destinée matin et soir.

Un espace extérieur a été aménagé dans le jardin de l'ancienne maison MAFS.

Ces trois sites ont été nouvellement équipés en jeux, matériels pédagogiques et sportifs.

Cette nouvelle organisation était indispensable pour le confort de tous (enfants, parents et agents communaux).



CMJ

Nous accueillons depuis le 21 octobre dernier, 4 nouveaux jeunes élus qui travailleront avec nous pendant 2 ans.

Nous remercions les jeunes élus sortants pour leurs idées et projets réalisés. Cette activité est encadrée par Damien VENDANGE-GOLHEN, conseiller municipal délégué.

Voici la nouvelle équipe du CMJ. Photo prise lors de la Cérémonie du 11 novembre 2022.

De gauche à droite :
Louna BERTHOMÉ,
Maxime RABILLÉ,
Izia MARTIN,
Mathéo PRAUD,
Laly DUBROMEL DUVAL,
Robin JOUBERT,
Solène BOUIN,
Luca BENE.

Absents sur la photo :
Manoé HAMARD
Adam JOLLY



Ça s'est passé cette année...

LA VIE, AVEC VOUS, À COMMEQUIERS



Circuit des plages vendéennes

20 FÉVRIER
2022



Fête de la musique

17 JUIN 2022

PROCHAINE
DATE
16 juin
2023



DE JUILLET
À AOÛT 2022
sur le site du château :
Inès MIGNE et Alicia THIBAUD

Saison Touristique



COMMEQUIERS
EN MUSIQUE

Venez nombreux pour partager
un moment festif !

VENDREDI 17 JUIN 2022
PLACE DE L'ÉGLISE
À PARTIR DE 20H

ENTRÉE LIBRE

Cinéma de plein air

9 JUILLET 2022



A COMMEQUIERS

Cinéma de
plein air

9 JUILLET 2022 À 22H30
SUR LE SITE DU CHÂTEAU

ENTRÉE GRATUITE

PROJECTION DU FILM
LE VOYAGE DU
DOCTEUR DOLITTLE

OUVERTURE DU SITE DES INH
BUVETTE ET COMPISERIES
SUR PLACE

ORGANISÉ PAR LE
CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES
DE COMMEQUIERS
EN PARTENARIAT AVEC CINÉTOILES

DU 11
JUILLET
AU 26
AOÛT
2022

Navette estivale



Vente 1^{er} jour du timbre

15 JUILLET
2022

à l'effigie
du Château
de Commequiers.





Feu d'artifice

13 JUILLET 2022

PROCHAINE DATE
13 juillet
2023



Manifestation Grand Siècle

concert dans l'église

28 JUILLET 2022



Fête du village

29 JUILLET 2022



PROCHAINE DATE
28 juillet
2023



Les Médiévales

organisées par les Amis Du Vieux Château

WE DU 6 & 7 AOÛT 2022

PROCHAINE DATE
5 & 6 août
2023



Forum des associations

27 AOÛT 2022

PROCHAINE DATE
26 août
2023

Plus de 30 associations

Samedi 27 Août 2022 de 9h à 12h30

COMMEQUIERS Salle Polyvalente

FORUM DES ASSOCIATIONS

Présentations
Initiations
Démonstrations
Inscriptions

+ stand Municipalité "Accueil des Nouveaux Arrivants"

INFOS & PROGRAMME
WWW.COMMEQUIERS.COM

Journées Européennes du Patrimoine

WE DU 17 & 18 SEPTEMBRE 2022

PROCHAINES DATES
16 & 17 sept.
2023

COMMEQUIERS

17 & 18 SEPTEMBRE

Journées Européennes du Patrimoine & de la Mobilité

VISITES GUIDÉES du Château
Le samedi : 10h-12h / 14h-18h
Le dimanche : 10h-12h / 14h-17h

PARADE DE VOITURES DE COLLECTION sur le site du Château
Le dimanche : 10h45-12h

"VENDÉE ÉNERGIE TOUR" RANDONNÉE A BICYCLETTE à la découverte du Patrimoine Rural
3 circuits proposés entre 3 et 18 kms
Départ/Arrivée sur le site du Château
Le dimanche : entre 9h30 et 13h

TOUTES LES ANIMATIONS PROPOSÉES SONT GRATUITES

RENSEIGNEMENTS 02.51.54.80.56





LES TRAVAUX À COMMEQUIERS !

Depuis Septembre, les travaux de la restructuration des équipements sportifs sont suspendus. En effet, l'entreprise retenue pour le lot charpente rencontre des difficultés. Les travaux devraient reprendre début 2023.

Les travaux de « l'Annexe Mairie » (ex salle Saint Joseph) ont débuté en décembre pour une livraison en mars. Une partie de ce bâtiment sera aménagée en petit Auditorium (local consacré à la musique et au chant).

Durant cette année 2022, les peintures de la **salle Polyvalente** et de **123 Soleil** ont été refaites.



Sur le site du château, nous avons reconstruit la scène au terrain des joutes et la régie au petit théâtre. Merci aux bénévoles des ADVC pour leur collaboration.

La **salle Marie Curie**, située place de l'église, est disponible depuis avril pour travailler dans des espaces partagés (coworking). Renseignements et tarifs en Mairie.

LOCATION POINT I

MISE À DISPOSITION D'UNE SALLE POUR EXPOSITIONS CULTURELLES.

La municipalité met à disposition le Point I pour des expositions culturelles temporaires, durant la saison estivale uniquement.

Cette salle peut accueillir tout artiste, artisan d'art, toute association et toute personne souhaitant présenter un projet culturel.

Renseignez-vous en mairie.

TARIFS

POINT I	ASSOCIATIONS		AUTRES
	De la commune	Hors commune	
Par jour	0 €	5 €	5 €
Pour 7 jours (du mardi au lundi)	0 €	20 €	20 €



TRIBUNES D'EXPRESSION

GROUPE MAJORITAIRE

Cette année 2022 qui s'achève nous aura enfin permis d'organiser de beaux et nouveaux événements dans notre commune : réunions publiques, fête du village, cinéma de plein air, etc...

C'est toujours avec simplicité, plaisir et sincérité que nous aimons partager ces moments avec vous. Notre commune plait et attire beaucoup de nouveaux arrivants. C'est une chance pour tous, mais cela demande du travail et de la disponibilité pour notre équipe d'élus. De nombreux projets restent encore à concrétiser.

A l'image des travaux du complexe sportif ou de voirie, nous souhaiterions aller parfois plus vite mais nous sommes dépendants des démarches administratives nécessaires. Nous devons respecter la législation.

Les 21 élus de la majorité municipale continuent à travailler pour le bien de Commequiers et non par intérêt personnel ou quelconque calcul politique.

Le mandat d'un élu est long. Cela demande beaucoup d'engagement de la part de chacun. Il est naturel et pas inhabituel que certains d'entre nous doivent ou aspirent à se retirer de leurs engagements. Dans ce sens Elodie CHAIGNEAU qui était sur notre liste lors de notre campagne électorale, a été conduite à succéder à Alain DOCQUIER. Eléna BERTIN-LECOMTE a pris du recul en quittant son poste d'adjointe, tout en continuant à travailler comme conseillère municipale.

Nous restons disponibles pour vous rencontrer.

En attendant, la Team « Nouvelle équipe, nouvel élan » vous remercie de votre soutien et vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

Jean-Guy BARRETEAU - Eléna BERTIN-LECOMTE - Bernard BESSONNET - Martine BOIZARD - Marie-Thérèse BONNEAU - Elodie CHAIGNEAU - Mathias DILLET - Yoann DOUILLARD - Catherine GALAND - Adeline GUILBAUD - Sébastien GUILBAUD - Aurélie HERMOUET - Brigitte LECOURT - Joseph MATHIAS - Franck MOLINET - Marie-Jeanne MOREAU - Philippe MOREAU - Nicolas RABALLAND - Hélène RECULEAU - Fabienne SIRE - Damien VENDANGE-GOLHEN.

GROUPE D'OPPOSITION S. CHARLOS

Chères Commequéroises, chers Commequérois,

L'heure est au bilan pour l'année 2022. Voici notre regard sur les événements qui ont eu lieu dans notre commune et sur les décisions du conseil municipal.

De nombreuses fêtes, très appréciées, ont animé notre commune cet été. Les journées du Patrimoine des 17 et 18 septembre ont attiré de nombreux visiteurs. Des visites commentées de l'église ont également été organisées. Déception cependant pour la randonnée vélo : il faut anticiper davantage la préparation de cet événement et communiquer plus efficacement.

Le dispositif « argent de poche » a permis à quelques jeunes de s'impliquer dans la commune auprès des agents. Merci à ces jeunes et aux agents ! Cette transmission des savoir-faire est importante. Belle initiative à reconduire !

10 abstentions (5 de l'opposition, 5 de la majorité) pour une décision du conseil municipal du 12 septembre : l'augmentation de la taxe d'aménagement pour le futur lotissement privé des Tonnelles. Cette taxe, actuellement de 3% sur la commune, passera à 10% pour les constructions de ce lotissement. Explications : le lotisseur privé dit à la municipalité qu'il n'augmentera pas le prix du foncier si elle prend en charge une partie des aménagements de voirie. Pour financer cela, la mairie doit augmenter la taxe d'aménagement. Selon la mairie, ce sera plus avantageux pour les acquéreurs de payer plus cher cette taxe que de faire face à une forte augmentation du foncier. Mais cette décision suscite des interrogations. Beaucoup d'éléments nous ont été fournis seulement à l'oral. Peut-on approuver une délibération sans les informations nécessaires écrites ? Ensuite, rien ne garantit que le lotisseur n'augmentera pas le prix du foncier. Ce n'est pas assez rigoureux.

Autre sujet : selon la presse, le cuisinier du restaurant scolaire aurait attaché un enfant de petite section sur sa chaise avec un tablier, puis quelques mois plus tard, en septembre dernier, il aurait mis du scotch sur la bouche d'un enfant de maternelle. Deux plaintes ont été déposées et une pétition (315 signatures) a été remise au maire en septembre. L'enquête établira les responsabilités, mais cette affaire interroge. Si, dès la première plainte, le maire avait réagi avec les sanctions nécessaires et un accompagnement de cette personne, il n'y aurait pas eu de suite. Fermer les yeux n'est pas la solution !

Enfin, MERCI à tous ceux qui nous sollicitent et qui comprennent le rôle important joué par un groupe d'élus qui a une vision différente. C'est ce qui fait évoluer les pratiques et permet à TOUS LES ÉLUS de s'interroger davantage avant de prendre une décision.

BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE !

Sonia CHARLOS, Jean-François JOLLY, Léone TARAUD, Fabrice DEVAUD, Amandine BRUNEAU
Contact : s.charlos@commequiers.fr / Site internet et Facebook : Sonia Charlos Commequiers

GROUPE D'OPPOSITION S. MORNET

Chères Commequéroises, chers Commequérois,

Encore une année qui s'achève avec des aspects négatifs et d'autres positifs au niveau international. Cette guerre en Ukraine qui n'en finit pas. Une pensée pour toutes les personnes qui sont touchées, de près ou de loin, ici ou là-bas. La pandémie, qui malgré une accalmie est toujours présente.

Heureusement nous pouvons nous réjouir des belles choses réalisées sur notre commune : la fête de la musique et la fête au village ; l'opération argent de poche, qui a permis à plusieurs jeunes de découvrir le monde du travail et les différentes missions des agents au sein de la commune pendant les mois de juillet et août ; le forum des associations, qui a accueilli beaucoup de monde et j'en oublie sûrement.

Avec les membres du CCAS nous avons eu le plaisir de partager un repas festif et musical avec les habitants de l'Ehpad et leurs familles. Moment convivial très apprécié par tous.

Evidemment, il y a encore plein de beaux projets en cours dans notre commune.

Continuons à travailler ensemble pour le bien de tous.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle fin d'année. Merci.

Sylvie Mornet

TRAVAUX VOIRIE



Réfection du Chemin de la Jouère



Réfection du Chemin du Paradis



Reprise totale de la voirie, Rue des Ecoutes et des Volettes



L'ADRESSAGE

- L'adressage est en cours de finalisation par les équipes techniques municipales.
Pose des pancartes vertes des routes, chemins et impasses.



STATIONNEMENT

« A ne pas faire, sous peine d'engager votre responsabilité en cas d'accident ».



	N	E	I	R	D	A	V	A	
	I	L	I	L	N	I	O		
	S	E	S	T	E	N	O		
	O	I							
S	E	S	T	E	N	O			
E	C	E	S	S	U	E	S		
L	E	N	T	E	R	O			
I	N	V	I	H	C	A	V		
I	N	V	A	C	N	E	I		
R	U	S	N	O	I	S	B		
U	A	V	I	S	A	V			
T	N	A	R	E	S	E			
T	O	B	E	R	E	S			
A	S	N	A	V	A	H			

Mots fléchés,
par Jujubier

Alexandre

À quel prêtre vendéen fait référence cette chapelle, située dans le hameau de la Tulévière, à Saint-Étienne-du-Bois? Ce curé réfractaire trouva refuge dans ce hameau en 1793, sur conseil de Charette. Le 1er mars 1794, une colonne infernale approche. Il demande aux villageois de ne pas fuir. Ceux qui partent sont capturés en forêt et perdent la vie. Par miracle, le hameau n'est pas découvert. Il fait alors construire cette chapelle en hommage aux vies sauvées et aux disparus.

La conciliation de justice



Depuis le mois de septembre 2022, les permanences du conciliateur de justice ont repris en mairie de Commequiers. Elles ont lieu **le 2^{ème} jeudi de chaque mois, de 9h à 12h, sur rendez-vous**
Contact : **Mr Joël COLAS**, conciliateur de justice
Téléphone : **07 65 26 43 73** (Joignable uniquement le lundi matin de 9h à 12h)
Email : joel.colas@conciliateurdejustice.fr

Qu'est-ce que la conciliation ?

Une évolution de la justice vers un monde apaisé
La conciliation permet de trouver une solution amiable pour régler un différend entre 2 parties ou plus, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge.

Un passage obligé lorsqu'un litige surgit

À moins que les parties n'aient préféré tenter une médiation ou une procédure participative, la conciliation de justice est obligatoire pour les litiges de moins de 5 000 euros ou lorsque la nature du litige l'impose (ex: bornage, distance des plantations, certaines servitudes...).

Elle peut intervenir en dehors de tout procès, ou devant un juge ou être déléguée à un conciliateur de justice.

Elle concerne uniquement les litiges en matière civile.

Conflits concernés

- Relations entre bailleurs et locataires
- Litiges de la consommation
- Problèmes de copropriété
- Litiges entre commerçants
- Litiges entre personnes
- Litiges et troubles du voisinage
- Litiges relevant du droit rural
- Litiges en matière prud'homale

Qu'est-ce qu'un conciliateur de justice ?

Un auxiliaire de justice assermenté

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice assermenté et bénévole qui est nommé par ordonnance du premier président de la cour d'appel sur proposition du magistrat coordonnateur de la protection et de la conciliation de justice et après avis du procureur général.

Comment saisir le conciliateur de justice ?

- 1 sur simple rendez-vous auprès des :
- Tribunaux
- Mairies
- Maisons de la justice et du droit
- Réseaux France services
- Associations
- 2 en ligne sur le site conciliateurs.fr.
- 3 par un juge.

Le recours à la conciliation de justice est un moyen simple, rapide et gratuit de venir à bout d'un conflit en obtenant un accord amiable sans procès.



Elle ne concerne pas les litiges d'état civil, de droit de la famille (pensions alimentaires, résidence des enfants, etc.), de conflits avec l'administration.

DU CÔTÉ DES HERBIERS SPÉCIALITÉ VENDÉENNE	NON ATTENDUS DE PORT-JOINVILLE OU DE LA MEULE	JEU HASARDEUX SOUPLE	RESCAPÉ DES EAUX VENDÉENNE EN MARIAGE	ÉTOILES DES USA DANS LES PRIX	MAINTENANT EN PATOIS VENDÉEN FAIT LE MUR
SANS JUS UN PAQUET DE CARTES					
SOUTIEN FORT AU COEUR DES PIEUX					
UN GENDARME DE LA TÉLÉ SOUS SOL					
DANS LES AIRS, AVEC OU SANS AILES MICHELLE ET AUTRES (LES)					
VISES LE COCHONNET	LES MAINS EN L'AIR!	CRÉATION DE PIAF	L'UNITÉ ALLEMANDE		
RADIS ROUMAINS CÉLÉBRITÉ GILLOCRUCIENNE					



14 COMMUNES 50 542 HABITANTS

Depuis le 1^{er} janvier 2022, notre EPCI est une communauté d'agglomération.



PAYSAINTGILLES.FR

DÉFENSE CONTRE LA MER

- Entretien et confortement des ouvrages
- Observatoire et suivis
- Travaux d'urgence
- Animation du programme d'actions et de prévention des inondations.



HABITAT

- Soutien à l'accès à la propriété
- Opération programmée de l'amélioration de l'habitat
- Plateforme territoriale de rénovation énergétique de l'habitat
- Soutien à la production de logements locatifs locaux

ENFANCE/JEUNESSE

- Multi-Accueils, Multi-Sites
- Relais assistants maternels
- Lieu d'Accueil Enfants Parents
- 9 accueils de loisirs



PLUI

- Plan Local d'Urbanisme Intercommunal



PORTS DE PÊCHE & DE PLAISANCE



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Zones d'activités économiques
- Bâtiments communautaires
- Accompagnement des porteurs de projet
- Aménagement numérique



TOURISME



ENVIRONNEMENT

- Gestion et entretien des espaces naturels
- Animation du site Natura 2000 "Dunes de la Sauzaie et Marais du Jaunay"
- Lutte contre les nuisibles
- Plan Climat Air énergie Territorial

FOURRIÈRE CANINE



GESTION DES DÉCHETS

- Collecte des déchets
- Exploitation de 4 déchèteries
- Gestion des Points d'Apport Volontaire
- Sensibilisation au tri



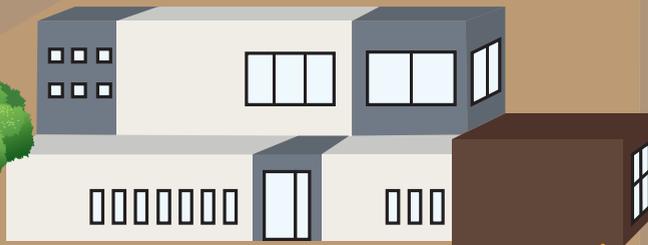
GENS DU VOYAGE

SOLIDARITÉS

- Centre intercommunal d'actions sociales
- Maison France Services
- Actions éducatives
- Navettes pour l'acheminement des 3 - 12 ans vers les accueils de loisirs et lieux de restauration



SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

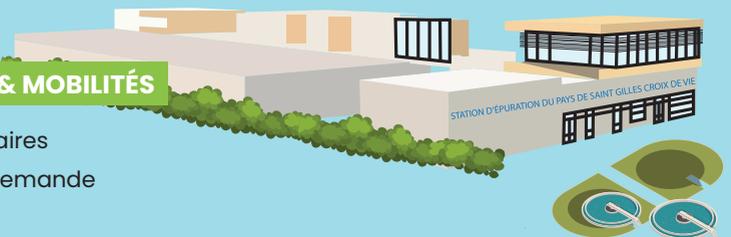


ASSAINISSEMENT

- Eaux usées
- Eaux pluviales
- Assainissement non collectif

TRANSPORTS & MOBILITÉS

- Transports scolaires
- Transport à la demande
- Pistes cyclables
- Construction, entretien, fonctionnement des équipements sportifs d'intérêt communautaire
- Projet sportif territorial
- Planification de l'utilisation des équipements sportifs



CULTURE & SPORTS

- Salle de spectacles La Balise
- Projet culturel en cours d'écriture
- Festival Les Musicales



AGRICULTURE

- Projet alimentaire territorial

